

COMMUNE DE PLEYBER CHRIST
SEANCE ORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2016

- Bilan des services d'été : Piscine, ALSH, Local Jeune, salle d'exposition

Piscine

Mois de juin très peu de fréquentation liée au temps détestable et ce jusqu'au 09/07

Mois de juillet qui a démarré tardivement et fréquentation correcte mais pas exceptionnelle – de 100 entrées jour

Un début août démoralisant mais qui a explosé après le 10 avec le record de l'été 270 entrées le 16 août les deux dernières semaines on aussi connu une très belle fréquentation

Globalement un bilan financier à l'identique de celui de l'an dernier avec 3 j d'ouverture de moins

Alsh

Deux équipes d'animation différentes dur les 2 mois : En juillet Marie Christine + 4 animateurs et 1 stagiaire et en août Laurence Bazin 3 animateurs et 2 stagiaires 2 fois 14 J .
Des directions relativement satisfaites de leurs équipes et des fréquentations estivales en légère hausse par rapport à l'an dernier.

Camp de juillet complet, il s'est déroulé à Pouescat

Le local Jeune

Encadrement délégué à l'UCPA en l'absence de Manu. De nombreux ateliers proposés mais les jeunes ne sont pas au rendez vous. Il convient de s'interroger sur la mise en place des temps sportifs compte tenu de la concurrence de la Piscine

Camp Ados complet et aussi à Plouescat ce qui a permis de laisser sur place (le temps du Weekend) la grande tente réfectoire et les cantines , évitant ainsi un déplacement services technique la 2 ème semaine . Manu a géré les 2 camps et apprécie ces moments privilégiés avec les enfants.

La salle d'expo

Point I+ Exposition du peintre Arnaud GAUTRON

FRÉQUENTATION : 764 Visiteurs

Point I du 2 juillet au 31 août : 218

Exposition du 5 juillet au 31 août : 546

La fréquentation cet été a été plus importante que celle de l'an dernier.(218 contre 159)

Les demandes ont portées surtout sur les fêtes et spectacles le patrimoine naturel et culturel, les randonnées, les renseignements pratiques sur la commune et sur les enclos (mais les demandes sur les enclos sont en baisse. Peut être parce que Internet renseigne bien).

La fréquentation a été nettement plus faible cet été. L'affiche semble ne pas avoir été aussi attractive que celle de l'année dernière même si elle a particulièrement plu à certaines personnes. (le tableau qui a servit de support à été vendu) Il faut noter que la plupart des visiteurs du point I visitent aussi l'exposition...

D'autre part, l'Artiste avait exposé en janvier dernier au Roudour à Saint Martin des Champs
Nous avons vendu 2 grands tableaux. L'Artiste était quant à lui très satisfait.

- Bilan de rentrée scolaire

Ecole Maternelle Robert Desnos, Direction Aline Coat

TPS ET PS : 28 élèves, classe de C Damonville et C Barberousse

MS 28 élèves Classe d' A Coat (Décharge de direction C Barberousse)

MG, 26 élèves Classe de B Le Cam

Bilingue : 22 élèves classe de J Castel

Ecole Primaire Jules Ferry , direction Mr Thoribé

CP 26 élèves, Mr Herguel

CE1 26 élèves Mme Morin

CE2 32 élèves Mme Le Loc'h

CM1 22 élèves Mme Jaouen

CM2 22 élèves Mr Bruneau

Bilingue

CP/ CE2 17 élèves Mme Bleunven

CE1 CM2 Mr Thoribé

Ecole Saint-Pierre, Direction Madame Calvarin

PS1 PS2 MS , 32 élèves Mme Guivarc'h

GS / CP 31 élèves Mme Calvarin

CE CE2, 26 élèves, Mme Le Roux

CM1 / CM2 20 élèves , Mme Le Bihan

- Rues en scène, convention de partenariat Morlaix Communauté

Le festival d'arts de rue, "Rues en Scène" s'inscrit depuis quelques années dans le paysage local, comme un événement convivial de fin d'été, à destination des habitants et des touristes, invités à découvrir des représentations de qualité. Une occasion également de (re)visiter les communes du territoire, de poser un nouveau regard sur des lieux parfois méconnus, se transformant le temps d'une journée en espace scénique.

Pleyber-Christ a accueilli rues en scène le 11 septembre dernier au parc du Brug. 1000 spectateurs ont assisté à des spectacles de qualité, avec une programmation conçue par le pôle Culturel du Roudour.

La commune d'accueil participe financièrement à cette animation à hauteur de 1 € par habitant

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de financement relative à Rues en Scène

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- **Autorise** Le Maire à signer la convention de financement

- Installation d'un stockage d'inertes à Saint-Thégonnec Loc – Eguiner (Crenn Travaux Publics)

Monsieur le Maire a informé le conseil municipal de juin dernier, que par arrêté du 14 juin le Préfet du Finistère a prescrit l'ouverture d'une consultation du public au titre des installations classées pour la protection de l'environnement du 5 juillet au 01 août à la demande de la société Crenn Travaux Publics en vue d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes au lieu dit le vallon, du pont en Saint-Thégonnec –Loc -Eguiner. Le dernier conseil municipal ne pouvant se prononcer avant le début de l'enquête, il est proposé aujourd'hui de délibérer.

Le dossier n'apporte pas de remarque particulière.

Un courrier a toutefois été adressé au commissaire enquêteur afin d'appeler l'exploitant à une vigilance quant à la limitation de vitesse dans la traversée du village du Vallon du Pont et aux itinéraires prévus pour la desserte de ce lieu de stockage RN 12 et routes départementales. La commune rappelle que la voirie communale n'est pas structurée pour supporter le trafic supplémentaire engendré par l'exploitation projetée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- **Donne un avis favorable** à L'ICPE Crenn environnement
- **A informé** le commissaire enquêteur des réserves quant au trafic routier sur les voies communales

- Tarifs cuisine centrale

Le budget annexe cuisine centrale a été créé afin de centraliser toutes les dépenses relatives à cette activité en vue d'une tarification au meilleur coût à l'ensemble des restaurants satellites. Sur l'année scolaire 2015/2016 période de référence, 115 857 repas ont été préparés, pour la résidence du Brug, les écoles, le centre de loisirs, le foyer de vie et le Centre d'Accueil et d'Orientation. Un travail sur le gaspillage alimentaire est en place sur la résidence et les écoles et porte ses fruits. On constate une diminution constante depuis 2 ans du poste alimentation. Les services sont également vigilants quant à l'origine des produits et privilégient les fournisseurs du territoire.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, il est proposé de fixer les tarifs du service.

	2016
Le repas à l'EHPAD	5.11 €
La journée résident	10.22 €
Le repas de Noël et du jour de l'an	18.70 €
Le repas du CCAS	15.90 €
La journée au foyer de vie	12.80 €
Repas au Centre d'Accueil et d'Orientation	7.05
Le repas Instituteurs	7.05
Le repas du dimanche	7.80
Le gouter de base (café, thé, pain beurre confiture)	1.82
Le café de base + charcuterie ou pâtisserie	3.65
Le gouter de base + charcuterie + pâtisserie	5.11
Le café	0.62
Rappel Tarif cantine scolaire	3.30

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

Adopte les tarifs proposés

Dit qu'ils seront applicables à la facturation de septembre 2016

- Agenda d'Accessibilité Programmée, délibération du conseil municipal

Le Maire rappelle au Conseil municipal que :

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose la mise en accessibilité de l'ensemble des

établissements recevant du public (ERP), pour tous les types de handicaps avant le 1er janvier 2015.

Compte-tenu des difficultés rencontrées pour atteindre cet objectif au 1er janvier 2015, l'ordonnance du 26 septembre 2014 instaure les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Le dépôt d'un Ad'AP est obligatoire pour tous les ERP qui n'étaient pas accessibles au 31 décembre 2014 et doit s'effectuer au plus tard en septembre 2016.

La Ville de PLEYBER-CHRIST a réalisé tous les diagnostics obligatoires de ses ERP et a effectué ces dernières années des travaux d'accessibilité sur divers bâtiments.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée de la commune, tel que proposé porte sur la mise en accessibilité de 14 ERP communaux, sur 6 ans.

Je vous propose :

D'approuver l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la PLEYBER-CHRIST, tel que figurant dans l'annexe à la présente délibération.

- De prévoir chaque année, au Budget Primitif, les crédits nécessaires aux travaux de mise en accessibilité.
- De donner tous pouvoirs au Maire pour signer tout document, accomplir toute formalité nécessaire au règlement de ce dossier.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

Approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel qu'il est présenté en annexe.

Autorise le Maire à inscrire chaque année au budget primitif, les crédits nécessaires à la réalisation des travaux

Autorise le Maire à signer tous les actes nécessaires au règlement de ce dossier

- COALLIA, demande de création de Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) diffus sur la commune

COALLIA, association partenaire de l'Etat pour la mise en œuvre de la politique nationale d'accueil des migrants et réfugiés, souhaite répondre à un appel à projet de l'Etat pour la création de places en Centre Provisoire d'Hébergement CPH. Cet appel à projet consisterait pour la commune d'accepter de dédier 1 à deux logements du parc public ou privé à l'hébergement de personnes ou familles .

A Pleyber-Christ COALLIA gère l'accompagnement social, juridique et administratif des réfugiés accueillis au Centre d'Accueil et d'Orientation.

Il est demandé l'avis du conseil municipal sur cette orientation

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- **Est favorable** à l'implantation d'un centre provisoire d'hébergement sur la commune

- Virements de crédits budget Alimentation en Eau

CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédit(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2016

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	622	Remunerations d'intermédiaire et honoraires	4 000,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Nature	Montant
023	023	Virement à la section d'investissement	-4 000,00

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2156	29	Matériel spécifique d'exploitation	-4 000,00

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
021	021	OPFI	Virement de la section d'exploitation	4 000,00

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,
Adopte les virements de crédits sus indiqués

- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, dissolution du SIVU centre de secours et de lutte contre l'incendie de Saint-Thégonnec

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale adopté par arrêté Préfectoral du 30 mars 2016 prévoyait la dissolution du SIVU du centre de secours et de lutte contre l'incendie de Saint-Thegonnec, à l'issue des opérations comptables d'apurement de l'actif et du passif

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,
Donne un avis favorable à la dissolution du SIVU du centre de secours et de lutte contre l'incendie de Saint-Thegonnec,

-Subvention comité d'animation

Pour faire face aux dépenses engendrées pour l'animation de la commune, le commission propose d'attribuer une subvention complémentaire au comité d'animation

Montant proposé : 1000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,
Accorde une subvention complémentaire de 1 000 € au comité d'animation

- Consultation MAPA travaux d'assainissement rue Pasteur

Des travaux de réhabilitation de la rue Pasteur sont prévus au programme voirie 2016. En préalable de ces travaux de réfection de chaussée, un diagnostic du réseau d'assainissement collectif a été réalisé. Il s'avère que des travaux de réhabilitation doivent être diligentés, reprise et chemisage. Ces travaux doivent être faits préalablement aux travaux de voirie. Montant des travaux estimés à 40 000 €

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à consulter sous forme de procédure adaptée

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- **Approuve** le programme et le montant des travaux
- **Autorise** Le Maire à consulter sous forme de procédure adaptée
- **Autorise** Le Maire à signer les actes nécessaires

Badges salles de sport

Un nouveau système d'accès et de surveillance des salles de sport va être mis en place à compter de début octobre. Ce nouveau système implique la remise aux associations utilisatrices de ces salles des badges, programmés leur autorisant les accès. Au vu de l'expérience passée il est proposé de sensibiliser financièrement les associations quant au coût des badges et la responsabilité des titulaires .

La commission propose de facturer à hauteur de 50 € le premier badge et de 20 € par badge supplémentaire en cas de perte ou de détérioration . Un chèque caution sera déposé par chaque association lors de la remise des badges

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- Adopte le tarif de 50 € pour le premier badge perdu ou détérioré
- Adopte le tarif de 20 € par badge supplémentaire, perdu ou détérioré

Bilan du Pardon

J Kerguillec a remercié toutes les personnes qui ont pris part à l'organisation des jeux pour enfants et la retraite aux flambeaux. Plus d'enfants que les autres années aux jeux, de nouvelles animations proposées et des tickets fête foraine distribués aux participants. Il aurait souhaité avoir plus de monde pour l'organisation de la retraite aux flambeaux notamment pour régler la circulation.

Monsieur le Maire a rappelé que le comité d'animation n'a pas vocation à être géré par des élus, qu'un appel à bénévoles est permanent que les animations 2017 ne pourront être réalisées sans implication locale.

Un article sera rédigé dans le prochain Pleyber info

Transatlantic Free Trade Agreement TAFTA

Julien Kerguillec a exposé au conseil municipal les traits principaux du **traité de libre-échange transatlantique** (TAFTA en anglais). Accord commercial en cours de négociation entre l'Union européenne et les États-Unis prévoyant la création d'une zone de libre-échange transatlantique initié pour fluidifier les freins au commerce

- Suppression des barrières tarifaires (droits de douane, quotas)
- Suppression des barrières non tarifaires (normes ...)
- Création de mécanismes de règlement des différends
- Création d'un conseil de coopération réglementaire

Après avoir pris connaissance des grandes lignes de ce traité en négociation, il sera proposé au conseil municipal de voter une motion lors d'un prochain conseil municipal.